

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

N° SIREN	191010602
Nom de l'organisme	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES
Nom du représentant légal	Monsieur Christophe COLLET
Adresse postale	12 RUE MARIE CURIE 10000 TROYES
Pays	FRANCE

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

Nom du délégué	Monsieur Jean-baptiste VU VAN
Date de prise de fonction	01/09/2023
Adresse postale	12 rue Marie Curie 10000 TROYES
Pays	FRANCE

COORDONNÉES PUBLIQUES

Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.

Adresse postale publique	12 rue Marie Curie 10000 TROYES FRANCE
Ligne téléphonique dédiée	0325715624
Adresse électronique dédiée	dpo@utt.fr

Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>

Lettre de mission Délégué à la Protection des Données

L'UTT vous a désigné, Jean-Baptiste VU-VAN, en tant que Délégué à la Protection des Données au titre du règlement (UE) 2016/678 du 27 avril 2016, le 01 septembre 2023.

Cette désignation a fait l'objet d'un récépissé de la CNIL en date du 31 août 2023 avec une date d'effet au 1^{er} septembre 2023.

A ce titre, vous êtes directement rattaché à la Direction et ne recevez aucune instruction pour l'exercice de vos missions.

Vous exercez vos missions pour tous les traitements mis en œuvre par l'Université de technologie de Troyes (hors UMR)

Par la présente, je vous précise vos missions en tant que Délégué à la protection des données :

- Informer et conseiller la direction de l'établissement ainsi que l'ensemble de nos personnels sur les obligations qui nous incombent en vertu du RGPD et d'autres dispositions en matière de protection de données à caractère personnel ;
- si besoin, informer la direction des manquements constatés, la conseiller dans les mesures à prendre pour y remédier et lui soumettre les arbitrages nécessaires ;
- veiller à la mise en œuvre de mesures appropriées pour nous permettre de démontrer que nos traitements sont effectués conformément au RGPD, et si besoin, réexaminer et actualiser ces mesures ;
- veiller à la bonne application du principe de protection des données dès la conception et par défaut dans tous nos projets comportant un traitement de données personnelles ;
- auditer et contrôler, de manière indépendante, le respect du RGPD par notre organisme, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement et les audits s'y rapportant ;
- piloter la production et la mise en œuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles et de la vie privée des personnes concernées ;
- vous assurer de la bonne gestion des demandes d'exercice de droits, de réclamations et de requêtes formulées par des personnes concernées par nos traitements, vous assurer de leur transmission aux services intéressés et apporter à ces derniers votre conseil dans la réponse à fournir aux requérants ;
- être l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de contrôle et coopérer avec elle ;
- dispenser vos conseils en ce qui concerne les études d'impact sur la vie privée et en assurer la pertinence ;
- tenir l'inventaire et documenter nos traitements de données à caractère personnel en tenant compte du risque associé à chacun d'entre eux compte tenu de sa nature, sa portée, du contexte et de sa finalité ;
- présenter un bilan annuel de vos activités.

Pour vous permettre de mener à bien ces différentes missions, la Direction s'engage à :

- ce que vous soyez associé, d'une manière appropriée et en temps utile, à toutes les questions relatives à la protection des données ;
- vous aider à exercer vos missions en :
 - vous fournissant les ressources et moyens qui vous sont nécessaires ;
 - vous fournissant l'accès aux données et aux opérations de traitement ;
 - vous permettant d'entretenir vos connaissances spécialisées et vos capacités à accomplir vos missions, de réaliser votre veille et de vous tenir informé des meilleures pratiques propres à votre métier.
- vous permettre de faire directement rapport à la direction ;
- veiller à ce que vos éventuelles autres missions et tâches n'entraînent pas de conflit d'intérêts avec celles relatives à votre qualité de Délégué à la protection des données ;
- donner une importance prépondérante à vos analyses et conseils en matière de protection des données personnelles et, dans le cas où vos recommandations ne seraient pas retenues, à en documenter les raisons ;
- veiller à ce que vous poursuiviez une carrière normale au sein de l'organisme une fois votre mission terminée.

En fin de mission, vous vous engagez à me remettre tous les éléments relatifs à votre mission et à informer votre éventuel successeur sur les travaux en cours.

Je vous rappelle que vous êtes soumis au secret professionnel en ce qui concerne l'exercice de vos missions.

Une copie de cette lettre de mission sera portée à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Je vous adresse tous mes encouragements dans cette mission.

Fait à Troyes le 31 août 2023


Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT